

## Présentation

L'atelier relais est destiné à accueillir les élèves entrés dans un processus de décrochage et de démotivation scolaire :

- Résultats insuffisants
- Travail personnel non réalisé
- Absentéisme important
- Problème de méthodologie
- Problème de motivation
- Rejet de l'institution scolaire et des apprentissages
- Absence de projet professionnel

Il est destiné à des élèves de 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> issus de tous les collèges publics aveyronnais.

L'atelier relais est une **modalité d'accueil temporaire**.

**Il requiert l'adhésion du jeune et de sa famille.**

Les équipes travaillent avec les élèves sur de la remédiation scolaire et de la méthodologie, au travers de projets variés (institutions, arts plastiques, solidarité, informatique, EPS...) qui donnent, pour ces adolescents, du sens aux apprentissages et à la fréquentation du collège.

## Fonctionnement

➤ Plusieurs sessions seront réalisées entre novembre 2025 et mai 2026 dans des bassins différents :

- 3 à Rodez / Onet le Château
- 3 à Millau / St Affrique
- 3 à Villefranche de Rouergue
- 3 à Decazeville / Cransac

➤ Le groupe d'élève sera constitué de 7 à 10 collégiens.



➤ L'élève peut bénéficier d'une ou plusieurs sessions.

➤ Les sessions se déroulent en dehors des établissements et peuvent regrouper des élèves de différents collèges.

➤ L'élève bénéficiera d'un suivi après la session.

## Objectifs

✓ Reprendre confiance en soi, en l'autre, en l'adulte et en l'institution scolaire, développer l'estime de soi.  
-----

✓ Acquérir une plus grande autonomie.  
-----

✓ Mener une réflexion sur son projet personnel et professionnel afin de favoriser ses chances de réussites.  
-----

✓ Réinvestir les apprentissages par l'expérimentation et la coopération.  
-----

✓ Mieux comprendre le sens des apprentissages scolaires et se remobiliser sur son travail d'élève.  
-----

✓ Être valorisé dans le cadre d'une réalisation collective et / ou individuelle.



## Modalités d'admission

Repérage des élèves par l'équipe pédagogique, le professeur principal et le chef d'établissement.



Constitution du dossier de demande par la famille et l'équipe pédagogique pour transmission à la commission d'admission.



Rencontre de l'élève par le coordinateur de l'atelier relais si l'admission est acceptée.



Prise en charge de l'élève au sein de l'atelier relais si l'admission est acceptée.



Bilan individuel réalisé par le coordinateur.  
Transmission à l'équipe pédagogique, au CIO et à la famille.



## Un engagement réciproque

### L'élève s'engage à :

- fournir les efforts nécessaires à sa réussite.
- respecter les règles de vie scolaire et de vie en communauté.
- participer à toutes les sessions.

### La famille s'engage à :

- s'investir dans le parcours du jeune.
- être disponible pour rencontrer l'équipe pédagogique.
- Permettre une présence de son enfant à toutes les sessions.

### L'équipe de l'atelier relais s'engage à :

- mettre en place les conditions nécessaires à la meilleure évolution du parcours du jeune pour atteindre les objectifs.
- Maintenir le lien avec la famille et partager un bilan avec elle.
- Assurer le lien avec les équipes pédagogiques des collèges et de la classe de l'élève.

### Atelier relais de l'Aveyron

Jérôme Lacombe, coordinateur de l'atelier relais

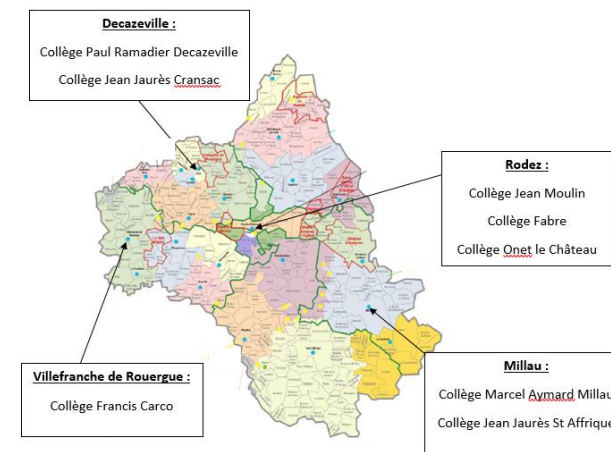
[Coordination-atelier-relais-12@ac-toulouse.fr](mailto:Coordination-atelier-relais-12@ac-toulouse.fr)

## ATELIER RELAIS

## DE L'AVEYRON

2025 / 2026

### Cartographie du suivi en 2024 / 2025



individuel  
reinvestir  
plaisir  
soi activités  
motivation  
parcours  
produire plaisir  
confiance  
accompagner  
estime  
scolaire apprentissages